

Expansion commerciale en périphérie : «C'est suicidaire pour nos centres-villes»

Patrick Vignal, député de l'Hérault et président de « Centres-villes en mouvement », demande un moratoire national contre l'expansion des zones commerciales en périphérie et appelle François Baroin à le soutenir.

Par Propos recueillis par Benoît Soilly | Publié le 22/11/2017 à 05h43

PARTAGER TWITTER Le journal du jour à partir de 1€



LECTUREZEN

Pourquoi vous être lancé dans la défense des centres-villes en France ?

« Parce que je veux que les habitants se posent <u>les bonnes questions</u>. Dans quelle ville veulent-ils vivre demain ? Est-ce qu'ils veulent que des commerces physiques continuent d'exister ? Est-ce qu'il est possible

que les commerçants de centre-ville continuent à payer des impôts, le RSI, leurs loyers, pendant qu'Amazon vampirise les produits de consommation et ne paie pas d'impôts en France ? Il faut poser ce débat et avoir enfin une vraie réflexion sur l'aménagement de nos territoires.

Aujourd'hui, il y a près de 900 villes en France qui deviennent des mouroirs le soir alors que le centre est pour moi le lieu de partage d'une cité, le lieu culturel, touristique. Est-ce qu'on veut continuer à tuer nos cœurs de ville? Jusqu'à maintenant, il n'y a eu aucune volonté politique. J'essaie de faire bouger les choses. »

C'est pourquoi vous demandez un moratoire au niveau national pour stopper les extensions des centres commerciaux en périphérie...

« En 2016, il y a eu 22 % de plus d'autorisation de surfaces commerciales, dont 90 % en périphérie. En 2018, d'après les agences spécialisées, il y aurait 1,2 million de mètres carrés attribués en plus. Maintenant, cela suffit tout ça ! Je demande <u>un moratoire</u> d'un an pour geler les dossiers au niveau national. J'estime que c'est suicidaire pour nos centres-villes, et je pèse mes mots, de continuer à autoriser ces expansions. »

Benjamin Griveaux, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, semble opposé à ce moratoire qui irait à l'encontre de la liberté de commerce...

« Je n'ai pas entendu Benjamin Griveaux dire qu'il était opposé mais juste un fonctionnaire de Bercy. Que je sache, en France, ce sont les politiques qui décident. J'ai rendez-vous avec Benjamin Griveaux. Je vais essayer de le convaincre. »

Le maire de Troyes, François Baroin, souhaite lui aussi un moratoire au niveau local pour mettre « un coup de frein » à l'expansion des surfaces commerciales périphériques. Mais est-ce juridiquement viable ?

« Non, devant un tribunal, on ne gagne pas. Les grandes sociétés foncières sont puissantes. Elles ont des avocats qui vont nous faire tomber.

Mais si, demain, toutes les villes de France votent en conseil municipal pour un moratoire national, les foncières vont se poser des questions. Il y a 36 000 communes en France. Si demain, j'en ai 25 000 qui signent, j'aurai du poids. La puissance de l'État, ce n'est pas rien. Ou alors, on donne le pouvoir aux riches. Je crois qu'il faut jouer collectif, se fédérer. J'ai un message pour le maire François Baroin. En tant que président de l'AMF (Association des maires de France, NDLR), c'est une personnalité politique importante. Il doit peser de tout son poids

pour une nouvelle réflexion et une nouvelle approche du commerce et de ses enjeux.

Je n'en fais pas un sujet politique (Patrick Vignal est député La République en Marche, NDLR) mais de société. Il doit soutenir notre projet de faire de la défense des centres-villes la « grande cause nationale 2018 ». Cela nous permettra d'obtenir des moyens. »

Quel regard portez-vous sur les CDAC (commissions départementales d'aménagement commercial) ?

« Aujourd'hui, un maire ne peut pas interdire un projet de création ou d'extension d'une zone commerciale si la CDAC le valide.

Or, les CDAC sont des chambres d'enregistrement. Tout est dit. Je propose de les muscler. Qu'on repense les modes d'attribution. Il faut créer une agence d'ingénierie qui ait une vision d'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'écologie, etc. »

Que répondez-vous à ceux qui disent que ces zones commerciales créent de l'emploi ?

« Les maires doivent se libérer de cette pression de l'emploi. Quand un grand groupe vient voir un maire et lui dit qu'il va créer 100 emplois pour les jeunes du village, le maire a envie de signer. Mais je pense qu'ils doivent prendre du recul et y réfléchir à deux fois.

Les métropoles ont les moyens de le faire, mais pas les petites communes. C'est pourquoi je veux muscler les CDAC avec de l'ingénierie pour ne pas laisser seuls les élus confrontés à cette pression de l'emploi. »

Ne sommes-nous pas tous responsables de la création de ces surfaces commerciales en périphérie ?

« Je veux bien partir au combat mais j'ai envie de dire aux Français qu'ils doivent changer leurs habitudes de consommation.

Neuf Français sur dix sont attachés à leur centre-ville mais ils vont faire leurs courses dans les grandes zones commerciales périphériques. Aujourd'hui, ils doivent soutenir leurs commerçants, leurs artisans et arrêter d'être faux-culs. »

http://www.lest-eclair.fr/48067/article/2017-11-22/expansion-commerciale-en-peripherie-c-est-suicidaire-pour-nos-centres-villes